

Marianne MENU    Connexion **S'ABONNER** 

POLITIQUE ▼ SOCIÉTÉ ▼ ÉCONOMIE ▼ MONDE ▼ AGORA ▼ CULTURE ▼ ART DE VIVRE ▼ RÉCITS C



L'ancienne directrice de la prison d'Arles, Corinne Puglierini, interrogée par la commission des lois de l'Assemblée nationale, le 30 mars 2022. Emmanuel DUNAND / AFP

Justice

"L'administration pénitentiaire est responsable" : la famille de Colonna porte plainte contre l'État

Par Magazine Marianne

Publié le 06/04/2022 à 16:55



La famille d'Yvan Colonna a porté plainte contre l'État, après le décès de

l'indépendantiste corse des mains d'un codétenu, à la prison d'Arles. Selon le communiqué de la famille, les parents, l'épouse, le frère, la sœur et les deux enfants d'Yvan Colonna « considèrent que l'administration pénitentiaire est juridiquement responsable de son décès ».

La famille d'Yvan Colonna, le militant indépendantiste corse condamné pour l'assassinat du préfet Erignac, a engagé une action contre l'État mercredi 6 avril devant le tribunal administratif de Marseille pour **son agression mortelle par un codétenu** le 2 mars à la prison d'Arles (Bouches-du-Rhône). Les parents, l'épouse, le frère, la sœur et les deux enfants d'Yvan Colonna « *considèrent que l'administration pénitentiaire est juridiquement responsable de son décès* », a expliqué Me Patrice Spinosi, l'un des avocats de la famille, dans un communiqué à l'AFP.

Le 2 mars, dans le gymnase de la maison d'arrêt d'Arles où il purgeait sa peine, alors qu'Yvan Colonna s'adonnait à une séance de musculation, **un autre détenu l'a agressé**, l'accusant d'avoir « *mal parlé du prophète* » et l'étranglant à mains nues avant de l'étouffer avec un sac. Plongé dans le coma, Yvan Colonna avait été hospitalisé à Arles avant d'être transféré à Marseille. Le parquet national antiterroriste (Pnat) a ouvert une enquête pour « tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste ».

À LIRE AUSSI: Yvan Colonna dans le coma : l'agresseur l'accuse de "blasphème"

Le détenu qui l'a attaqué, Franck Elong Abé, est un jihadiste camerounais de 36 ans, condamné à neuf ans de prison pour association de malfaiteurs terroriste. Il avait été interpellé en Afghanistan en 2012 par les Américains avant d'être remis à la France en 2014. Il purge une peine de

neuf ans de prison pour association de malfaiteurs terroriste et était libérable en 2023. Interrogée par la commission des lois de l'Assemblée nationale, l'ancienne directrice de la prison d'Arles, Corinne Puglierini, a présenté Franck Elong Abé comme un prisonnier « *respectueux* », « *courtois* » ou encore « *discret* ». Pourtant, selon des informations révélées par le journal *Le Monde*, des comptes rendus d'incidents, des rapports de la commission de discipline ou encore des observations du personnel pénitentiaire dépeignent un individu violent et instable, refusant tout suivi psychologique.

Par Magazine Marianne

RÉAGIR

CONTENU SPONSORISÉ

[Panneaux solaires nouvelle génération](#) - Sponsorisé

Les panneaux solaires 2.0 sont subventionnés à une condition : être propriétaire !

[Volkswagen - Offre du Moment](#) - Sponsorisé

Nouveau T-Roc : profitez du Forfait Flexibilité

[OPEL](#) - Sponsorisé

Le nouveau Grandland est en concession, venez l'essayer !

[DS Automobiles](#) - Contenus sponsorisés

Configurez DS 7 CROSSBACK E-TENSE hybride rechargeable

[Mon éco énergie](#) - Contenus sponsorisés

Pompe à chaleur : Ce qu'il faut absolument savoir en 2022

[Solaire pas cher](#) - Sponsorisé

Panneaux solaires subventionnés à deux conditions: être propriétaire et avoir - de 70 ans

[Vevovo.fr](#) - Sponsorisé

Combien vaut votre voiture? Découvrez-le en moins d'une minute!

DÉCOUVREZ LE NUMÉRO
DE LA SEMAINE



LIRE LE MAGAZINE

LES ARTICLES LES PLUS LUS

[OPEL](#) - Sponsorisé

Nouvel Opel Crossland : A essayer aujourd'hui et en famille !

[Panneaux solaires nouvelle génération](#) - Contenus sponsorisés

Les propriétaires ont droit à de nouvelles aides colossales pour passer au solaire !

[DisonsDemain](#) - Contenus sponsorisés

Envie de rencontrer des femmes de plus de 50 ans près de Geispolsheim ?

PLUS DE SOCIÉTÉ

Pendant que vous dormiez

Législatives, refus d'obtempérer à Paris, tir de roquette en Israël : les 3 infos de la nuit

Marianne le 25/04/2022

Procès

Meurtre de Caroline Pirson : le procès d'un drame chez les sourds-muets

Clara Menais le 25/04/2022

Agenda - semaine du 25 avril

Mouvement de Chevènement, procès de Brétigny : les 6 rendez-vous de la semaine

Ella Micheletti le 25/04/2022

Colère

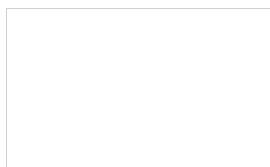
De Paris à Toulouse, les manifestations hostiles à Macron se multiplient après sa réélection

1. **Dans l'Hérault, le calvaire d'Amandine, morte de faim à 13 ans**
2. **Présidentielle 2022 : le changement de ton des médias pro-Erdogan à l'égard de Macron**
3. **Erwan Castel : breton, ex-légionnaire et... combattant séparatiste au Donbass**
4. **Présidentielle 2022, second tour : découvrez les résultats dans votre commune sur notre carte interactive**
5. **"On ne respecte même pas nos statuts !" : rififi post-défaite dans le parti de Zemmour**

Vincent Geny le 24/04/2022

Info Marianne

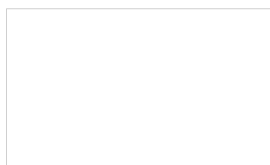
M Exclusif : Macron fête sa réélection dans un champ de Mars... truffé de plomb !



Laurent Valdiguié le 24/04/2022

Violences

Nice : un prêtre agressé au couteau par un déséquilibré voulant « tuer Macron »



Magazine Marianne le 24/04/2022

Votre abonnement nous engage

En vous abonnant, vous soutenez le projet de la rédaction de Marianne : un journalisme libre, ni partisan, ni pactisant, toujours engagé ; un journalisme à la fois critique et force de proposition.

Natacha Polony, directrice de la rédaction de Marianne

S'ABONNER

COMMENTAIRES

“ LE GOÛT DE LA VÉRITÉ N'EMPÊCHE PAS DE PRENDRE PARTI ”

ALBERT CAMUS

ABONNEMENT

**DÉCOUVRIR NOS OFFRES
D'ABONNEMENT**
PAPIER + NUMÉRIQUE

LE MAGAZINE



S'ABONNER

Déposer vos annonces légales

Voir nos annonces légales

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

MONDE

AGORA

CULTURE

ART DE VIVRE

NEWSLETTERS

▼ NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook



Twitter

- ▼ Votre e-mail est destiné à CMI PUBLISHING et les sociétés du groupe CMI France (sauf opposition de votre part) pour les finalités suivantes (i) inscription à la Newsletter Marianne.net et selon les consentements que vous allez nous donner (ii) proposition de messages et contenus adaptés à votre profil (iii) réception des bons plans et offres commerciales des partenaires de Marianne.net. En application de la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition et la possibilité de définir

[ARCHIVES](#)

[Foire aux questions](#)

[Mentions légales](#)

[Données personnelles et cookies](#)

[Gérer mes cookies](#)

[CGU et CGV](#)

[Formulaire de rétractation](#)

[Postuler à un stage](#)

[Flux RSS](#)

▼ des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits, contacter CMI PUBLISHING à l'adresse dpomarianne@cmimedia.fr en justifiant de votre identité. Pour toute information complémentaire, consulter notre [Charte Données Personnelles et Cookies](#).